



Sécurité électrique - BA5 : personnes qualifiées

Sécurité - Secourisme

Continue

Durée

7h

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Attestation

Pratique en entreprise / Alternance

Non

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



Prescrit de l'article 47 du Règlement Général sur les Installations Electriques, cette formation est destinée à toute personne : chargée d'assurer des travaux, des dépannages, des mesures, des contrôles, des consignations, des essais, des réparations, des modifications, des interventions sur des ouvrages électriques. Chargés des travaux (personnes désignées pour diriger les travaux) Chargés de l'installation (personnes désignées pour assumer la responsabilité de l'exploitation d'une installation électrique)

Conditions d'accès

Connaissance de base de l'électricité et des installations électriques. Si ce n'est pas le cas, la participation à la formation BA4 est nécessaire.



Villers-le-Bouillet

Rue de Waremme, 101 4530 Villers-le-Bouillet

085 / 27 13 40

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 20h

Le vendredi : de 8h30 à 12h30

Apprentissage

app.villers@centreifapme.be

Formation de chef d'entreprise

fce.villers@centreifapme.be

Formation continue

formation.continue.villers@centreifapme.be

085 / 27 13 49

villers@centreifapme.be

Conditions d' inscription

Inscriptions en ligne via notre site internet www.formation-continue.be

Bon à savoir

Consultez l'ensemble du catalogue de formations continues du Centre IFAPME Liège-Huy-Verviers sur le site web www.formation-continue.be (<https://www.formation-continue.be/>).

Pour tout renseignement, contactez-nous au 085/27.14.10 ou via fc-vb@centreifapme.be